



BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE SCOLAIRE :

Adhésion à la coopérative

L'adhésion annuelle à la coopérative scolaire est à tarif unique et fixée à **10 €**.

Cette contribution permet de soutenir les actions de la coopérative au sein du lycée :

- **Location** de calculatrices aux élèves à tarifs avantageux.
- **Aide aux Financements** de divers projets pédagogiques.
- **Achats et Gestion de manuels** non fournis par la région (normalement à la charge des élèves).
- Gestion des manuels scolaires Région fournis aux élèves, par un **salarié dédié, présent toute l'année**, financé par la coopérative.

Horaires des permanences :

MARDI ET JEUDI

8H00 À 12H00

13H00 À 15H45

Où nous trouver : passez l'Agora, direction bâtiment T, au bout du couloir, à droite après l'amphithéâtre.

Cochez l'option d'adhésion souhaitée :
Merci de privilégier l'adhésion en ligne

- ☐ **EN LIGNE** via le QR code :
Adhésion et paiement sur internet, via un lien sécurisé.
Merci de rendre ce bulletin avec la notification de votre choix.



Retrouver aussi le lien d'adhésion sur notre page Facebook : [Coopérative Scolaire Lycée du Mont-Blanc René Dayve](#)

Nom et Prénom de l'adhérent en ligne :

☐ **ADHESION PAPIER :**

À remplir uniquement pour les personnes n'ayant **pas** choisis l'adhésion en ligne.

NOM :

.....

PRENOM :

.....

CLASSE INTÉGRÉE À LA RENTRÉE :

.....

TÉLÉPHONE :

.....

E-MAIL :

.....

- ☐ **CHÈQUE** - Numéros :

Banque :

À l'ordre de la "**Coopérative Scolaire**". Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

INSCRIRE : Nom, prénom de l'élève, classe intégrée à la rentrée (au dos du chèque)

- ☐ **ESPÈCES** - Mettre dans une enveloppe **NON FERMÉE** au Nom et Prénom de l'élève + la classe dans laquelle il s'inscrit.